

# LES DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Dans le cadre du Projet régional de santé, l'Agence régionale de santé (ARS) PACA lance une campagne d'information sur les **droits** et les **devoirs** des usagers de la santé. L'enjeu est de faire connaître, de promouvoir et de faire respecter ces **droits**, et ce auprès de tous.

## S'INFORMER

Usagers, professionnels, associations... nous avons tous des **droits**.

Pour vous informer sur vos **droits**, le ministère des affaires sociales et de la santé et le défenseur des **droits** ont mis en place un guide : « Usagers : votre santé, vos **droits** ». Ce guide pratique est composé de 26 fiches pédagogiques résumant les points-clés à retenir.

Pour connaître vos **droits** plus en détail, retrouvez chaque mois sur le site de l'ARS PACA un focus sur un **droit** :

- Le **droit** au secret professionnel et à la protection des données personnelles
- Le **droit** d'accès au dossier médical et au dossier de la personne accueillie
- Le **droit** à l'information sur son état de santé
- Le **droit** de désigner une personne de confiance et le **droit** de rédiger des directives anticipées
- Le **droit** au respect de la vie privée
- Le **droit** au respect de sa dignité
- Le **droit** de bénéficier des soins les plus appropriés et les plus efficaces et garantissant sa sécurité sanitaire, dans le respect du parcours de soins.
- Les **droits** collectifs (le **droit** pour les usagers du système de santé d'être représentés)

Vous vous interrogez :

- À qui ce **droit** s'adresse t-il ? Quels sont les principes de ce **droit** ?
- À qui s'adresser si ce **droit** n'est pas respecté ?

> Toutes les réponses sur [www.ars.paca.sante.fr](http://www.ars.paca.sante.fr) (onglet « votre prise en charge », rubrique « **droits** et **devoirs** en matière de santé »).  
Le guide pratique du ministère « usagers, votre santé, vos **droits** » est également téléchargeable à cette adresse.

## PROMOUVOIR

Parlez-en autour de vous afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la santé sur leurs **droits**.

Connaître ses **droits** et ses **devoirs**, pour que chacun se porte mieux.



52900510366232406

DR = 26  
DV = 3